



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 8 décembre 2020

<u>Objet :</u>	Nombre de conseillers en exercice	29
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE (FIA)	Nombre de présents	24
	Nombre de votants	26

Par suite d'une convocation en date du 1^{er} décembre 2020, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au STERENN le **8 décembre 2020 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaients présents

BELLEC Olivier – SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel – LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul - BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUOT Dominique – BORDENAVE Bruno – GEORGES Valérie – DENIEL Baptiste – JOULAIN Anita - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – BOSSER GODREAU Véronique – JOUSSET Nicolas – DAGORN Nicolas – PAUCHET Gérard

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

Sonia DOUX BETHUIS à Didier CARDUNER
Caroline JESTIN à Valérie VOISIN

Absents

Gwenaëlle SPAROSVICH GRANDIL
Jean-Paul KRAUS
Karine GALBRUN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

Valérie GEORGES

Monsieur Le Maire indique que la commune de TREGUNC adhère à Finistère Ingénierie Assistance (FIA) qui est un Etablissement Public Administratif (EPA) rattaché au Département du Finistère et dont le rôle est l'appui à l'ingénierie locale.

L'établissement a pour but d'apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage, une expertise dans différents domaines techniques, ainsi que dans les marchés publics et la recherche de subventions.

FIA s'est par exemple appropriée les enjeux de la revitalisation des centres-bourgs pour mettre à la disposition des collectivités adhérentes une méthodologie de conduite de projets adaptée à chaque situation.

Le Conseil d'Administration, composé de 21 membres (11 représentants du Conseil départemental et 10 représentants des collectivités locales) délibère sur l'ensemble des affaires de l'EPA (tarifs de la cotisation annuelle, demandes d'adhésion, définition des missions, modifications des statuts...).

Chaque commune est représentée par son Maire ou son représentant à l'assemblée générale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Michel TANGUY, pour siéger au sein de l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance (FIA).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 11 décembre 2020

LE MAIRE

Olivier BELLEC

